

### Informations de base

**2025/2877(DEA)**

DEA - Procédure d'acte délégué

Normes techniques de réglementation précisant les conditions attachées à l'enregistrement d'examineurs externes, les critères à appliquer pour évaluer si leur gestion est saine et prudente et si leurs salariés ont les connaissances, l'expérience et la formation appropriées, et les conditions sous réserve desquelles ils peuvent externaliser leurs activités d'évaluation

Complétant [2021/0191\(COD\)](#)

**Subject**

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières  
3.70.20 Développement durable

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

### Informations complémentaires

**Source**

**Document**

**Date**

Commission européenne

[EUR-Lex](#)